



Étudier en France

Accéder à la nationalité française

Obtenir la carte de résident français

Émigrer au Canada et au Québec

Accéder à la citoyenneté canadienne

LE TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS 1 TEST, 5 ÉPREUVES

Compréhension orale • Compréhension écrite • Lexique et structure • Expression orale • Expression écrite

TEF pour les études en France	TEF pour la naturalisation	TEF pour émigrer au Canada	TEF pour l'accès au Québec (TEFAQ)	Autres usages du TEF
Compréhension orale	Compréhension orale	Immigration	Obligatoire	Positionnement
Compréhension écrite	Expression orale	Compréhension orale	Compréhension orale	Recrutement
Lexique et structure	TEF pour la résidence	Compréhension écrite	Expression orale	Attestation d'un niveau de langue, etc.
Expression écrite	Compréhension orale	Expression orale	Optionnelles (requérant principal)	De 1 à 5 épreuves en fonction des besoins
	Compréhension écrite	Expression écrite	Compréhension écrite	
	Expression orale	Citoyenneté	Expression écrite	
	Expression écrite	Compréhension orale		
		Expression orale		

Le TEF est reconnu officiellement par :

- Le Ministère français de l'Éducation nationale
- Le Ministère français de l'Intérieur
- Le Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada
- Le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec

Contactez un de nos 500 centres agréés en France ou dans le monde pour vous inscrire à la prochaine session.



PRÉPAREZ-VOUS GRÂCE À :

LA PLATEFORME EN LIGNE
PREPMYFUTURE

L'APPLICATION MOBILE
FRANÇAIS 3.0

PLUS D'INFORMATIONS

www.lefrancaisdesaffaires.fr



SUIVEZ NOUS SUR

